



 Douleurs dorsales

 Douleurs

 Irritations et allergies

Liste de substances nocives pour la santé, pouvant être rencontrées dans les produits que vous utilisez :

À éviter impérativement (CMR/PE) :

Hydroquinone, Retinyl Palmitate, Phtalate de dibutyle, Toluène, Formaldéhyde, Trimethylbenzoyl Diphenylphosphine Oxide, BHT, Lilial ou BMHCA...

À limiter (allergisants) :

HEMA et autres méthacrylates, Limonène, Citral, Hexyl cinnamal, Coumarin, P-hydroxyanisole, Geraniol, ...

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur les risques liés à l'utilisation de vos produits, n'hésitez pas à contacter votre médecin du travail, ou la CARSAT Nord Est, ou la DREETS Grand Est.

- Toute action de prévention doit s'inscrire dans une démarche d'Évaluation des Risques Professionnels.
- L'ALSMT, la CARSAT Nord-Est et la DREETS Grand Est peuvent vous accompagner pour vous conseiller sur des thèmes comme : l'aménagement des postes, la mise en place des installations de ventilation, éventuellement l'achat de matériel lorsque cela est possible.
- Pour toute information, **n'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.**

POUR ALLER PLUS LOIN

Outil OIRA "soins et prothèse onguilaire" sur le site internet de l'INRS pour l'évaluation des risques



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé au travail
Nord-Est



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de
l'économie, de l'emploi, du
travail et des solidarités du
Grand Est



6bis, rue de la Saône
54525 LAXOU CEDEX



La prévention jusqu'au bout des ongles

LA PRÉVENTION JUSQU'AU BOUT DES ONGLES

Troubles musculo squelettiques et risques chimiques dans les activités de soin et prothésie onguilaire

POSTE DE TRAVAIL

Adapter la position du client :

- Assise surélevée : vérin réglable en hauteur
- Repose-pied surélevé (*type cale-pieds*)
- Siège enveloppant.

Adapter la position du prothésiste :

- Assise inclinable : vérin réglable en hauteur
- Dossier avec soutien lombaire
- 2 accoudoirs dont 1 accoudoir mobile pour le bras dominant.

S'équiper d'une table de travail :

- Réglable en hauteur
- Munie d'un système d'aspiration enveloppant :
 - Transparent pour assurer une bonne visibilité
 - Air pollué filtré et rejeté en extérieur (à défaut, en mode recyclage avec filtration des poussières et solvants)
- Avec un ventilateur silencieux : < 60dB(A).

PRODUITS

Favoriser l'achat de produits :

- 1 Exempts de **Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR)** et de **Perturbateurs Endocriniens (PE)**.
- 2 Avec un nombre limité d'**Allergisants**.

Une liste non exhaustive des substances à éviter vous est donnée dans la partie "Effets sur la santé".

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Ventilation générale mécanique ou naturelle
- Éclairage suffisant et homogène : 750 lux

Éclairage général



Schéma de principe

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- Port de gants nitrile adaptés à la taille de la main et à la précision
- À défaut d'aspiration, porter à minima une protection respiratoire contre les poussières.

MATÉRIEL

- S'équiper de flacons distributeurs à clapet
- Prévoir des poubelles fermées
- Privilégier l'utilisation de la ponceuse aspirante à la place des limes et des blocs polissoirs
- Installer le matériel au plus près de soi, à droite ou à gauche selon la latéralité de la prothésiste.

ORGANISATION ET TECHNIQUE

- Rechercher la polyvalence dans l'équipe
- Favoriser la diversité des soins sur la journée
- Mettre en place un système de gestion des consommables (*changement des filtres*) et d'entretien du matériel (*ex : ponceuse*)
- Vérifier, au moins annuellement, l'efficacité de la ventilation
- Aérer régulièrement les locaux.

FORMATION / SENSIBILISATION

- Former/sensibiliser pour donner les instructions appropriées (*salariés, stagiaires*) et ce dès l'entrée dans l'entreprise :
 - Utilisation du matériel (*réglages du siège, position, ponceuse...*)
 - Intérêts et bonnes pratiques d'utilisation des EPI
 - Effets possibles sur la santé et sur la grossesse (*Fascicule : ALSMT-Grossesse et travail.pdf*).

Substances CMR à éviter dans les produits cosmétiques rencontrés dans nos études de postes

(Liste non exhaustive)

PRODUITS RENCONTRÉS	SUBSTANCES	CAS	CLASSIFICATIONS
GEL DE BASE ET ADHÉRISEUR	Trimethylbenzoyl Diphenylphosphine Oxide	75980-60-8	Reprotoxique 2 (UE)
	Dioxyde de titane (colorant CI 77891)	13463-67-7	Cancérogène 2 (UE) + CIRC 2B (+ nano)
	Hydroquinone	123-31-9	Cancérogène 2 et Mutagène 2 (UE)
VERNIS COLORÉS	Tetrahydrofurfuryl Methacrylate	2455-24-5	Reprotoxique 1B (FAB)
	Trimethylbenzoyl Diphenylphosphine Oxide	75980-60-8	Reprotoxique 2 (UE)
	Urethane**	51-79-6	Cancérogène 1B (UE)
	Phenoxyethyl Acrylate	48145-04-6	Reprotoxique 2 (FAB)
	Hydroquinone	123-31-9	Cancérogène 2 et Mutagène 2 (UE)
	Dioxyde de titane (colorant CI 77891)	13463-67-7	Cancérogène 2 (UE) + CIRC 2B (+ nano*)
	Silica		Cancérogène 1A (UE - inhalation poussières) + nano*
	CI 77266 (nano)	1333-86-4	Cancérogène 2 (FAB) + CIRC 2B
	Calcium Aluminium Borosilicate	65997-17-3	Cancérogène (FAB – existe sous plusieurs formes, certaines signalées comme cancérogène)
GEL DE CONSTRUCTION	Trimethylbenzoyl Diphenylphosphine Oxide	75980-60-8	Reprotoxique 2 (UE)
	Dioxyde de titane (colorant CI 77891)	13463-67-7	Cancérogène 2 (UE) + CIRC 2B (+ nano*)
	Calcium Aluminium Borosilicate	65997-17-3	Cancérogène (FAB – existe sous plusieurs formes, certaines signalées comme cancérogène)
	Silica		Cancérogène 1A (UE - par inhalation des poussières) + nano*
GEL DE FINITION	Hydroquinone	123-31-9	Cancérogène 2 et Mutagène 2 (UE)
TRAITEMENT CUTICULES	Butylphenyl Methylpropional (BMHCA) - Lilial	80-54-6	Reprotoxique 1B (UE)
DÉGRAISSANT / NETTOYANT	Cocamide dea (cocoamide diétahonolamine)	68603-42-9	CIRC 2B
SUBSTANCES DANGEREUSES NON VUES MAIS RÉPERTORIÉES DANS DIFFÉRENTES ÉTUDES SUR LES PROTHÉSISTES ONGULAIRES.	Toluène	108-88-3	Reprotoxique 2 (UE)
	Formaldéhyde	50-00-0	Cancérogène 1B + Mutagène 2 (UE)

*information sur le type de silice entrant dans la composition des produits non disponible. Certaines formes de silice se présentent sous forme nano, d'autres sont classées cancérogènes, d'autres ne sont pas dangereuses.

QUELQUES DÉFINITIONS :

CMR : Cancérogène Mutagène et Reprotoxique (= Toxique pour la reproduction)

3 Catégories : 1A (effets avérés), 1B (effets présumés), 2 (effets suspects).

LA CLASSIFICATION PEUT ÊTRE DE 3 TYPES :

- selon l'UE (tous les pays considèrent cette substance comme étant dangereuse),
- selon les fabricants (FAB) de l'UE (eux-mêmes définissent la classification en fonction des données existantes),
- selon le CIRC (groupe d'experts, non imposable réglementairement) - CIRC 2B = Cancérogène possible pour l'homme.

Nanomatériaux : composants infiniment petits, persistant dans l'organisme, leur petite taille leur permet de franchir plus facilement la barrière cutanée.

****Uréthane** : cette substance est interdite par la réglementation cosmétique, vous ne devriez pas en retrouver.

Note : le Lylal (HICC) que l'on peut retrouver dans certains soins pour les ongles est également une substance en cours d'interdiction.

Substances classées Perturbateurs Endocriniens

(Liste non exhaustive)

PRODUITS RENCONTRÉS	SUBSTANCES	CAS	CLASSIFICATIONS
GEL DE BASE ET ADHÉRISEUR	Benzophenone-3 (Oxybenzone)	131-57-7	Perturbateur endocrinien
GEL DE CONSTRUCTION	BHT = 2,6-di-tert-butyl-p-cresol ButylHydroxyToluène	128-37-0	Perturbateur endocrinien
VERNIS COLORÉS	BHT = 2,6-di-tert-butyl-p-cresol ButylHydroxyToluène	128-37-0	Perturbateur endocrinien
	Butylphenyl methylpropional (BMHCA) - Lilial	80-54-6	Perturbateur endocrinien
HUILE RÉHYDRATANTE	BHT = 2,6-di-tert-butyl-p-cresol ButylHydroxyToluène	128-37-0	Perturbateur endocrinien
TRAITEMENT CUTICULES	Butylphenyl Methylpropional (BMHCA) - Lilial	80-54-6	Perturbateur endocrinien
GOMMAGE / BAUME CORPS	Butylphenyl Methylpropional (BMHCA) - Lilial	80-54-6	Perturbateur endocrinien
SOINS MAINS ET CORPS	Benzophenone-3 (Oxybenzone)	131-57-7	Perturbateur endocrinien
	Methylparaben	99-76-3	Perturbateur endocrinien

Les perturbateurs endocriniens sont des substances ou des mélanges chimiques capables de modifier le fonctionnement du système hormonal (aussi appelé système endocrinien). Ils sont susceptibles de provoquer des effets nocifs tant chez les individus exposés que sur leur descendance. Parmi ces effets suspects, on retrouve des effets nocifs sur la reproduction masculine et féminine, sur la croissance, cancer, sur le développement (prématurité, obésité, troubles du comportement, diabète,...),...

Actuellement, très peu d'études existent sur le sujet, c'est pourquoi l'impact de ces perturbateurs endocriniens sur l'Homme est encore incertain. Des précautions s'imposent toutefois. La substitution reste la meilleure des mesures de prévention lorsque cela est possible.

Cette fiche a été rédigée en tenant compte des connaissances en date de Septembre 2021.